



Canadian Chiropractic Protective Association Association de Protection Chiropratique Canadienne

Consentement éclairé à un traitement de chiropratique Form L.Q.

Les docteurs en chiropratique ayant recours aux techniques manuelles de thérapie doivent avertir leurs patients qu'il existe ou qu'il peut exister des risques associés à ce type de traitements. En particulier, vous devez avoir connaissance des éléments suivants :

- a) Bien que ce soit rare, il se peut que certains patients constatent une aggravation des symptômes à court terme, des fractures des côtes ou un claquage ou une entorse musculaire ou des ligaments suite aux techniques de thérapies manuelles;
- b) Il existe des cas d'accident vasculaire cérébral associés à des mouvements de la nuque très communs, y compris l'ajustement des vertèbres supérieures de la colonne vertébrale. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de preuves médicales et scientifiques établissant un rapport certain entre l'ajustement des vertèbres supérieures de la colonne vertébrale et l'accident vasculaire cérébral. De plus, l'association apparente est très peu fréquente. Cependant, nous vous mettons en garde contre cette possible association, car l'AVC peut parfois entraîner des déficiences neurologiques, et, à de rares occasions, peut entraîner des lésions, y compris la paralysie. Le risque de tels préjudices relatifs à l'ajustement des vertèbres supérieures de la colonne vertébrale est extrêmement faible;
- c) Il existe un certain nombre de cas où l'on a signalé une lésion de disque suite à un ajustement de la colonne lombaire et de la colonne cervicale, bien qu'aucune étude scientifique n'ait jamais démontré que ces lésions étaient causées, ou pouvaient être causées par les ajustements vertébraux ou des traitements de chiropratique.

Les traitements chiropratiques, y compris les ajustements vertébraux, ont fait l'objet de rapports gouvernementaux et d'études pluridisciplinaires au cours de nombreuses années, et l'on a conclu à leur utilité dans le traitement de nombreuses pathologies de la nuque et du dos, comme la douleur, la raideur, les spasmes musculaires, la perte de mobilité, les maux de tête et d'autres symptômes comparables. Les soins de chiropratique contribuent à votre bien-être général. Le risque de lésion ou de complication à la suite d'un traitement de chiropratique est beaucoup moins élevé que de nombreux traitements médicaux, de nombreuses médications ou autres traitements prescrits pour les mêmes symptômes.

Je reconnais m'être entretenu ou avoir eu l'occasion de m'entretenir avec mon chiropraticien de la nature et de l'objectif du traitement de chiropratique en général et de mon traitement en particulier (y compris de l'ajustement vertébral) ainsi que du contenu de ce consentement.

Je consens au traitement chiropratique pratiqué ou recommandé par mon chiropraticien, y compris aux ajustements vertébraux. Je suis conscient que ce consentement s'applique aux soins chiropratiques actuels et à venir.

En date du _____ jour du mois de _____ 20_____.

Signature du patient (ou du tuteur légal)

Témoin de la signature

Nom : _____
(en caractères d'imprimerie)

Nom : _____
(en caractères d'imprimerie)